
Perturbateurs endocriniens, les européens payent doublement la note !

Paris, le 19 mars 2015,

Début mars, une série d'études réalisées par une vingtaine de chercheurs américains et européens a révélé que **le coût économique des perturbateurs endocriniens en Europe est estimé à plus de 157 milliards d'euros, soit 1,2 % du PIB européen !** A titre de comparaison, la France dépense 11% de son PIB pour les dépenses de santé.

Cette publication parue dans le *Journal of Clinical Endocrinology & Metabolism* chiffre la part des maladies chroniques attribuable aux perturbateurs endocriniens (PE). Les scientifiques à l'origine de cette étude ne cachent pas la marge d'erreur inhérente à leurs calculs précisant que ceux-ci sont probablement sous-estimés compte-tenu de la difficulté à évaluer les multiples impacts des PE sur la santé humaine. Ils n'ont d'ailleurs pas pris en considération le coût des cancers hormono-dépendants (sein et prostate) dont on sait pourtant qu'ils sont les premières causes de cancers, chaque sexe étant considéré séparément.

Présents dans de nombreux produits de la vie quotidienne (plastiques, cosmétiques, pesticides etc.), les PE sont des substances chimiques qui perturbent le système hormonal. Les preuves scientifiques s'accumulent sur les liens entre expositions aux PE et augmentation des taux de cancers hormono-dépendants (sein, prostate et testicules), du diabète, de l'obésité, des troubles de la reproduction ou encore des troubles du comportement.

« L'enjeu est aujourd'hui de protéger la santé de l'homme en s'attaquant aux causes de l'épidémie de maladies chroniques qui progresse en France et dans le Monde et dont l'origine découle en partie de l'exposition aux perturbateurs endocriniens. Il faut éliminer d'urgence ces substances de notre environnement » rappelle André Cicoella, président du RES.

Ces nouvelles révélations doivent obliger les pouvoirs publics à agir dès maintenant tant pour protéger la santé des européens que pour assurer la pérennité de nos systèmes de soin. Les PE ne sont plus seulement un problème sanitaire, c'est aussi un problème économique majeur.

En effet, **combien de temps encore, pourrons-nous supporter le coût de ces maladies chroniques ?**

« Attendue depuis 2013, la Commission Européenne se doit d'adopter au plus vite une définition protectrice dans le cadre de la réglementation sur les perturbateurs endocriniens. Au vu, des données actuellement disponibles la lenteur de Bruxelles est aujourd'hui criminelle, tout comme l'est la dernière expertise de l'EFSA sur le bisphénol A, qui considère qu'il n'y a aucun risque actuellement lié à l'exposition générale de la population, y compris celle des nourrissons » conclut André Cicoella.

